

La lettre des bénévoles



N°2 MAI 2014

Bonjour à toutes et à tous.

Cette publication se veut un trait d'union entre les bénévoles d'AFPLI-Solidarité. Donner de l'information sur la vie de l'association, permettre d'échanger entre nous sur des initiatives, tenir au courant les autres bénévoles de l'actualité des antennes... voilà quelques suggestions possibles pour les N° à venir.

A vos plumes donc, adressez moi vos écrits, deux ou trois N° par an, l'objectif est modeste et réalisable...

Vive le projet associatif de l'AFPLI-Solidarité !

Depuis octobre 2013, nous sommes engagés dans la réflexion sur notre projet associatif. Grâce à une aide apportée par le DLA (dispositif d'accompagnement local), piloté par la Fédération Départementale des Centres Sociaux, un organisme compétent nous a aidé et guidé dans cette démarche. Qu'il en soit ici remercié car grâce à cette aide, Damien Schuhler, puisqu'il s'agit de lui, du COJEP, le processus a été mené à son terme et on peut dire aujourd'hui que l'AFPLI-Solidarité a un projet associatif, clair, riche, nous permettant à la fois de bien définir ce que nous sommes et d'affronter l'avenir et ses inévitables incertitudes.

Tout au long de ces mois de réflexions, d'échanges, de production, nous avons vérifié que l'engagement des salariés et des bénévoles au sein de notre association n'était pas un vain mot.

Près de la moitié des bénévoles ont participé, à un degré divers aux 9 séances représentant 50h de réunions et d'échanges. Des déplacements ont eu lieu dans nos antennes pour recueillir la parole de toutes et de tous.

Si on devait conserver un moment fort de ce processus, ce serait certainement la séance du 18 février. Consacrée aux partenaires, cette rencontre nous a permis d'exposer à 13 partenaires ou financeurs l'état de la réflexion et de leur montrer les valeurs et finalités de l'AFPLI, ce qui pour certains était nouveau et leur ouvrait des perspectives de coopération insoupçonnées jusqu'alors.

Mais, ce qui est peut-être plus étonnant et imprévu, c'est qu'avant même la fin du processus, cette réflexion nous ait déjà servie.

En effet, la compétence de l'animateur à proposer des solutions aux problèmes concrets posés nous a permis d'engager des démarches nouvelles auxquelles l'association n'avait pas pensé auparavant.

Le dynamisme généré par l'accompagnement nous a fait rentrer dans un cercle vertueux de créations de groupes thématiques, de contacts nouveaux, à un moment où le contexte extérieur nous demande du volontarisme et de l'inventivité.

En nous aidant à réaffirmer notre identité et en définissant plus clairement ce que l'on veut être, la mise en mouvement a été facilitée.

C'est ainsi que l'administration fiscale nous a accordé le statut d'association d'**Intérêt Général** nous permettant de recevoir des dons défiscalisés. Des contacts sont pris avec des fondations, des recherches de financements sont entreprises, des formations nouvelles sont prévues à la rentrée. L'évaluation de nos enseignements sera approfondie, et bien d'autres chantiers encore et puis bien sûr la célébration des 25 ans de l'AFPLI qui aura lieu en novembre 2014, plus particulièrement le **samedi 22 novembre à l'Espace Stéphane Hessel à Nevers.**

Vous serez destinataires du document « Projet Associatif » qui vous permettra de mesurer l'amplitude des réflexions et des perspectives.

Ainsi, notre association est encore mieux en ordre de marche pour affronter les défis devant lesquels elle se trouve dont le principal serait : comment répondre toujours mieux aux besoins pédagogiques des apprenants dans un contexte peu favorable au financement des associations ?

Bon courage donc et rendez-vous à notre **Assemblée Générale le jeudi 12 juin à 17h30 dans les locaux de l'UDAF.**

Le Président, Jean Luc Brun
jeanlucbrun@wanadoo.fr